



Formation initiale à la conduite des chariots élévateurs, Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) Recommandation 489 Catégories 1A-1B-2B-3-5-6 (suivant la ou les catégorie(s) demandée(s))

Public

Toute personne devant travailler avec des chariots élévateurs même occasionnellement
Codes RS : 5055 (1A), 5057 (1B) 5058(2B), 5054 (3), 5060 (5), 5061 (6)
Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE
Date d'enregistrement : 27/01/2020

Pré requis

Maîtriser la langue française à l'oral

99% de réussite en 2023
★ ★ ★

Objectifs

Conduire et utiliser un chariot automoteur à conducteur porté en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11) :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ..).
2. Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
5. Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
7. Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
9. Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
11. Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Méthodes, moyens pédagogiques

- Enseignement théorique multimédia et cours en présentiel sous forme de vidéo projection.
- Exercices pratiques sous forme d'atelier sur notre plateau technique selon la/les catégorie(s)

Textes de référence

- Recommandation de la CNAM R489 – Juillet 2018
- Référentiel CACES® 2020 V2- Janvier 2024
- FAQ CACES® 2020 V6 – Janvier 2024

Contenu

Formation théorique : (selon les catégories)

- Les statistiques des Accidents de Travail
- Les dispositions réglementaires
- Les droits, obligations et responsabilités.
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Le processus menant à l'AT et à la maladie professionnelle, risques et sanctions liés à la prise de substances
- Les risques liés à l'utilisation des chariots
- Les différentes catégories de chariots à conducteur porté
- La description, la technologie et les équipements des chariots
- Prise/fin de poste
- La stabilité et l'équilibre des chariots
- Lecture de la plaque de charge
- Les règles d'utilisation des chariots
- Les techniques d'utilisation et de stockage
- Les vérifications
- Le port des EPI
- La signalisation, plan de circulation et consignes de sécurité
- Vérification et opérations de maintenance qui incombent au cariste
- Principales anomalies concernant les éléments du chariot

Formation pratique : (selon les catégories)

- Prise et fin de poste
- Vérification des documents
- Vérification visuelle de l'état du chariot
- Vérification dispositifs de sécurité
- Adéquation du chariot
- Circulation avec un chariot à vide et en charge, arrêt et stationnement
- Circulation et arrêt sur un plan incliné
- Prise et dépose de charges au sol
- Gerbage et dégerbage en pile
- Stockage et déstockage en palletier
- Chargement et déchargement latéral d'un camion
- Manutention d'une charge longue ou volumineuse
- Préparer une palette en hauteur
- Repérage d'anomalies et conduite à tenir
- Opérations de maintenance
- Opérations d'entretien quotidien et journalier

Les tests CACES® R489 seront réalisés par l'organisme A2S Conseil, adhérent du groupe AG2C, OTC certifié pour les CACES® par SGS depuis le 19/08/2021.
Certificat CACES® n° ICSCACO252



Validation

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire durant la totalité de la formation.
- La stagiaire reçoit une attestation de fin de formation
- Test théorique et test pratique selon la recommandation R489 de la CNAM

CACES® R489 de la catégorie visée valable 5 ans délivré après réussite aux tests théoriques et pratiques. Critères d'évaluation test théorique et pratique : note minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne dans chacun des thèmes.

Un renouvellement devra être effectué tous les 5 ans afin de maintenir la certification.

- Après avis favorable, délivrance d'une attestation de compétences. Sous conditions de l'employeur, délivrance d'une autorisation de conduite CACES®.

Accessibilité

Durée	Effectif	Tarif	Formateur	Agenda inter
21h de formation	maximum 6 stagiaires	Nous consulter pour un devis	Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de chariots élévateurs	voir : a2s-conseil.fr

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et à jour (chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN.

Responsable pédagogique : Dominique DESEIN

Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalité d'inscription, merci de nous contacter :

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr

